

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE :	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR	CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU BOULLAY-MIVOYE
	Séance du mardi 28 novembre 2023
Date de la convocation 23/11/2023	L'an deux mille vingt-trois et le mardi 28 novembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune du Boullay-Mivoie, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Stéphane HUET, Maire
Nombre de Conseillers : 10 Présents : 7 Votants : 8 dont 1 pouvoir	Présents : Monsieur Stéphane HUET, Madame Véronique BOYERE, Monsieur Christophe PERCHERON, Madame Catherine ATARIAN, Madame Monique FRESNAYE, Madame Anne RONDELAUD, Madame Claire DAMIENS
Secrétaire de séance : Madame Véronique BOYERE	Absents excusés : Monsieur Damien SERY a donné pouvoir à Madame Claire DAMIENS Monsieur Benjamin SOULARD Madame Mathilde THURIN Absents non excusés :
DELIBERATION 2023-04-11	

**OBJET : Délibération pour avis de la commune sur le projet du parc éolien
de la « Vallée du Roi**

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté préfectoral n° 2020-DCPPAT/BE-100 en date du 21 septembre 2023 une enquête publique a été ouverte le 16 octobre 2023 au 15 novembre 2023 inclus sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet éolien de Vallée du Roi présentée par la SCS ENERTRAG BEAUCE 1 pour le remplacement de 6 aérogénérateurs existants du parc éolien du Chemin de Tuleras, l'implantation de 2 aérogénérateurs supplémentaires et de 3 postes de livraison électrique.

Il redemande au Conseil Municipal de donner son avis sur cette demande d'autorisation suite à la délibération n° 2023-04-10 du 24 octobre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal s'oppose de nouveau à l'unanimité au projet comme proposé en raison des 2 éoliennes supplémentaires au nord de Fonville.

Pour extrait certifié conforme,
Le 29/11/2023

Le Maire
Stéphane HUET



Envoyé en préfecture le 30/11/2023

Reçu en préfecture le 30/11/2023

Publié le 30/11/2023

ID : 028-212800544-20231128-2023_04_11-DE

